



Distribution de dividendes

Par Lic11

Bonjour

Étant associé a 50/50 avec une personne ou les échanges sont compliqués, je souhaiterais procéder à la distribution de dividendes sachant que nous avons vendus un bien et que la trésorerie le permet. Peut il s'opposer a cela, si oui quelles sont les alternatives et par quelles procédures le faire. Merci beaucoup de votre retour.